

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Travail de nuit** (art. 17 LTr)

- La Plâtrière SA, 3977 Granges  
fabrication du plâtre et surveillance des fours de séchage  
6 ho ou f  
5 novembre 2001 au 6 novembre 2004 (renouvellement/modification)
- Louis Morand et Cie SA, 1920 Martigny 1  
atelier des distilleuses  
6 ho  
20 août 2001 au 21 août 2004 (renouvellement/modification)
- Silicon Graphics, 2016 Cortaillod  
lignes de production « High End » et « Desktop », shipping, incoming  
100 ho ou f  
8 octobre 2001 au 12 octobre 2002 (renouvellement/modification)
- Advanced Hull Dynamics AHD Production SA, 1868 Collombey-Muraz  
Centre d'usinage CNC  
1 ho ou f  
20 août 2001 au 24 août 2002
- Tavadec SA, 2710 Tavannes  
décolletage  
1 ho  
9 décembre 2001 au 11 décembre 2004 (renouvellement/modification)

### **Travail du dimanche** (art. 19 LTr)

- La Plâtrière SA, 3977 Granges  
fabrication du plâtre et surveillance des fours de séchage  
6 ho ou f  
5 novembre 2001 au 6 novembre 2004 (renouvellement/modification)
- Tavadec SA, 2710 Tavannes  
décolletage  
1 ho  
9 décembre 2001 au 11 décembre 2004 (renouvellement/modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/ 29 50).

18 septembre 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail